

CLUB NAUTIQUE DE VICHY

Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny – 03200 VICHY

Téléphone secrétariat : 04.70.98.73.55.

vichy@gmail.com – Site internet : www.ycvichy.com



affiliée Fédération Française de Voile et Fédération Française de Ski Nautique et Wakeboard.
Code NAF : 9312Z – N° SIRET : 779 066 455 000 14

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : SOLITAIRE A VICHY

Type : Régate Interligue Europe Grade 4

Date : Samedi 12 et Dimanche 13 Septembre 2020

Lieu : Lac d'Allier – VICHY

Autorité organisatrice : CLUB NAUTIQUE DE VICHY

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les règles de Course à la Voile (RCV).
- 1.2. Les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte à la classe EUROPE.

2.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis au **Club Nautique de Vichy – Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny – 03200 VICHY au plus tard le Mardi 1^{er} septembre 2020.**

2.3. Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition ;
- Ou leur licence Club FFvoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs ;
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité ;
- Le certificat de jauge ou de conformité.

2.4. Les concurrents étrangers ne possédant pas de la licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing ;
- Le certificat de jauge ou de conformité ;
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'euros ;
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en Français ou en Anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

- ✓ **25 euros (panier repas du dimanche midi compris).**
- ✓ **35 euros à partir du 2 septembre 2020.**

(Voir informations complémentaires chapitre 11).

4. PROGRAMME

4.1. Confirmation d'inscription :

Le Samedi 12 Septembre 2020 de 11H00 à 13H00.

4.2. Briefing 30 minutes avant le 1^{er} signal d'avertissement.

4.3. Jours de course :

12/09/2020	14H30 – 1 ^{er} signal d'avertissement
13/09/2020	10H00 – 1 ^{er} signal d'avertissement

4.4. Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 heures.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- Disponibles à la confirmation des inscriptions ;
- Affichées selon la prescription Fédérale ;
- Disponibles en version électronique à l'adresse suivante : ycvichy@gmail.com.

6. LES PARCOURS

6.1. Les parcours seront type banane ;

6.2. L'emplacement de la zone de course : rivière Allier entre le pont de Bellerive et le pont barrage.

7. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. CLASSEMENT

8.1. 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

8.2. (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand 9 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant les 2 plus mauvaises courses.

9. PRIX

Une remise de prix aura lieu à l'issue de la dernière course.

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Compte tenu de la crise sanitaire, nous ne pourrions pas organiser de dîner coureurs. Néanmoins, les restaurants étant majoritairement ouverts, chacun pourra s'organiser sans difficulté.

Hôtels partenaires :

- **PAVILLON D'ENGHIEN** situé à 200 mètres du Club. 32 Rue Callou. 04.70.98.33.30
- **HOTEL IBIS STYLE VICHY** situé à 100 mètres de la base nautique. Avenue Pierre Coulon. Vos réservations peuvent être prises au 04.70.98.18.48.
- **HOTEL IBIS VICHY** localisé à 700 mètres du club. Avenue Victoria. A contacter au 04.70.30.53.53.

Camping :

- **CAMPING LA ROSERAIE** localisé à 10 km de la base nautique. Vos réservations peuvent être prises au 04.70.32.43.33.

Autres possibilités :

Si vous possédez un camping-car, stationnement possible sur le quai du club

Vous pouvez également nous solliciter pour trouver un hébergement chez les membres du club.

OFFICE DE TOURISME DE VICHY : 04.70.98.71.94.

CLUB NAUTIQUE DE VICHY- FICHE INSCRIPTION REGATE

Nom Régate :	Date Régate :
Voile N° :	Série :

PUBLICITE : OUI NON	Carte de Publicité : OUI NON
-------------------------------	--

	Barreur	Equipier
NOM Prénom		
Né le / Sexe	/ / M F	/ / M F
Licence N°		
Nom du Club N° de Club		
Adresse		

Je m'engage à respecter les règles de la manifestation dont la règle fondamentale 4 des règles ISAF :
 "Un voilier est seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course"
 Les participants autorisent le CNV à utiliser et diffuser les photos du bateau et de l'équipage qui peuvent être prises pendant la compétition.

Signature	Barreur	Equipier
------------------	----------------	-----------------

Autorisation Parentale pour les Mineurs

Je soussigné :

Je soussigné :

en ma qualité de

en ma qualité de

autorise

autorise

à participer à la régata.....

à participer à la régata

organisée par le CNV duau.....

organisée par le CNV duau

Fait le :

fait le :

Signature.....

Signature.....

CLUB NAUTIQUE DE VICHY

Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny – 03200 VICHY

Téléphone secrétariat : 04.70.98.73.55.

yvichy@gmail.com - www.clubnautiquedevichy.com

Association Loi 1901 affiliée Fédération Française de Voile, Fédération Française de Ski Nautique et Wakeboard et Fédération Française de Surf Code NAF : 9312Z – N° SIRET : 779 066 455 000 14

DISPOSITIONS PARTICULIERES COVID-19

1. Chaque participant est parfaitement conscient :

- o Des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,
- o Du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- o Que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- o Que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid19
- o Que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants. »

2. Un bateau qui a un cas suspect de Covid-19 dans son équipage doit immédiatement abandonner la course sous peine de disqualification sans instruction.

ANNEXE-Zone de course

Départ soit côté pont barrage (au Nord) soit pont de Bellerive (au Sud). Arrivée devant le club house de la base nautique.

